La Bourse de la Nouvelle-Orléans.

Bureau : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI, 19 FEVRIER 1890.

PETITES ANNONCES.

PERDU.—Hier, rue Bourgogne, entre Canal et Douane, un petit sac en toile contenant 1,500 ou 1,600 plastres. Récompense libérale à quiconque le rapportera à L. Grima, coin de Mais et Olympia. 19 fév—1f

ON DEMANDE.

CENT hommes, construiseurs pour faire du fil linge de dessous pour dames. De l'emploi toute l'année pour les plus compétentes. Bonnin & Lehman, 171 and Bourgeois. 17jan—

A VENDRE.

A vendre,

Le bail du marché Keller, pour un an en vertu de l'ordonnance de la ville à partir du 24 de ce mois au 24 février 1891. Le premier mois payable comptant. La licence en (11) onze billets de soixante piastres.

Les enchères ou propositions seront reçues jusqu'au 20 de ce mois, et devront être laissées au bureau de J. H. Keller, coin des rues Bienville et Howard. 15 fév—5f

A VENDRE, très bon marché, du sen de fruits au Moulin à Riz de Lenaux, 71 et 73 rue Decatur. 18 fév—7f

ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le présent est un extrait du jugement à moi rendu dans la cause ci-dessous intitulée dans les chiffres suivants, savoir :

Jugement par défaut pour le demandeur contre le défendeur le 28 janvier 1890, mis maintenant confirmé et rendu final, et qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Joséphine Barrère, épouse de Charles Biscontesau, ve son mari, contre Charles Biscontesau, son mari, décrétant une séparation de biens entre eux et une dissolution de la communauté de gains et acquets entre eux, aux dépens du défendeur.

Jugement rendu le 3 février 1890.

Jugement signé le 17 février 1890.

(Signé) H. H. RIGHTOR, Juge.

En foi de quoi j'ai signé j'ai apposé mon signature et scellé de mon sceau de la ville de la Nouvelle-Orléans, le dix-septième jour d'octobre de l'An de Notre Seigneur Mil Huit-Cent-Quatre-Vingt-Neuf, et de l'Indépendance de cette Etat le Cent-Quatorzième.

HUGUES J. LAVERGNE, Greffier de la Cour.

20 oct— Député Greffier.

THE NEW-ORLEANS BEE

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the oldest French paper in the United States. A very valuable family paper and especially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

Daily—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $5; six months, $2.50; three months, $1 each.

ASSURANCES.

Conformément aux Réglement de ce Cherc, la

Compagnie d'Assurances de la Nile-Orléans.

Publie l'état de situation suivant de ses affaires du 1er janvier au 31 décembre 1889.

Primes payées durant l'année finissant le 31 déc. mbre 1889, comprenant les primes non acquises de l'année précédente :

Primes d'incendie.... $167,066 13
Primes de rivières.... 2,153 68

$169,249 81

A déduire :
Primes non acquises pour 1889..... $36,559 82
Primes remboursées et annulées..... 19,807 60
Réassurances..... 5,425 47

$61,272 59

Primes nettes acquises..... $107,977 22

A ajouter :
Intérêts, loyers et sauvetage..... $17,936 83

Revenu net..... $125,914 05

A déduire :
Pertes d'incendie de 1889..... $49,569 46
Pertes de rivières de 1889..... 354 95

Pertes encourues et payées en 1889..... $49,864 43
Taxes de l'Etat et de la Ville..... 3,923 59
Appointements, gages, dépenses, bureau local et agences, salaires, Board et Underwriters, Patrouille de nuit, Engagements, Gaslights, Machine Babcock, foyer, impressions, etc..... 27,868 89

Total des débours..... $402,053 02

Surplus..... $18,792 52

Réserve pour risques non expirés..... $114,588 32
Réserve pour pertes ajustées et non ajustées..... 33,506 00
Profits nets..... 41,504 20

$189,792 52

ACTIF

(A la valeur du marché.)

Comptant en mains, à savoir :
En banques..... $56,632 81
Au bureau..... 9,923 85 102,556 46
$113,500 Actions de la Nile-Orléans, émission Orleans-mai) $140 basis à prime de la ville de la Nile-Orléans, y compris les numéros tirés..... 149,669 80
$50,000 payables sous les Etats-Unis..... 31,500 00
$20,000 bons de la Louisiane à payer sous peu..... 28,200 00
Prêts sur demande garantis par titres valables..... 8,506 68
Une action du capital du N. O. Board of Trade..... 75 00
Une action du capital de la Succession Exchange..... 175 00
25 actions de la N. O. Warehouse Co..... 835 00
Une action French Opera House Co..... 250 00
Une action de la Bernard Steam Engine Fire Co..... 50 00
Déposé à l'Association de N. O. Fire Underwriters..... 150 00
Prime en cours de perception..... 49,818 58
Machines, accessoires, outre-fort, etc..... 2,800 00

$504,376 52

PASSIF

Capital-Actions..... $200,000 00
Fonds de réserve..... 25,000 00
Dividendes non payés..... 114,588 32
Réserve pour risques non expirés et pour pertes ajustées et non ajustées..... 33,506 00
Balance (non compris le dividende de juillet 1889)..... 29,704 20

$504,376 52

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILHENEGER, Président.
SCOTT MOGHNEE, Secrétaire.

Sworn and signed to before me, this 16 January, 1890.

M. T. DUCROS, Notaire.

138 rue Gravier.

Nous, membres du Comité de Direction de cette Compagnie, nous en joignons à la déclaration ci-dessus, certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en est parfaitement exact et correct.

(Signés) J. H. MENGE,
FRANK RODER,
THOS. J. WOODWARD,
MORRIS NEWBACHER,
E. G. BENET.

A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de payer aux actionnaires un dividende de l'actif-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT et de porter la somme de $19,000 au crédit du Fonds de Réserve, faisant $40,000 au crédit du dit Fonds.

SCOTT MOGHNEE, Secrétaire.

Nile-Orléans, 15 janvier, 1890.
17 janv—1m

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES — DE LA — NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX : 5 rue Carondelet entre Canal et Commerce.

Capital - $500,000

J. TUYES, Président.
A. SOMMERLIEB, Vice Président
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire

Agence centrale des risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS :

JEAN T. DUGASCQ.	EDWD. J. SOBEZ.
PIERRE FOUTE.	H. GALLY.
D. PAIZE.	A. SOMMERLIEB.
JEAN B. SCHMIDT.	W. G. VINCENT.
JULES TUYES.	H. LABOUSSINI
J. TUYES.	J. W. HINCKS.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L.A.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'immigration et du commerce.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et ce vote par la nouvelle Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semi-annuellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et sont tous lieu au public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous donnons par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, auront lieu avec la plus grande bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 11 MARS 1890.

GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS :

1 Lot de...	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de...	100,000, ...	100,000
1 Lot de...	50,000, ...	50,000
1 Lot de...	25,000, ...	25,000
2 Lots de...	10,000, ...	20,000
5 Lots de...	5,000, ...	25,000
25 Lots de...	1,000, ...	25,000
100 Lots de...	500	50,000
200 Lots de...	300, ...	60,000
500 Lots de...	200, ...	100,000

PRIX D'APPROXIMATION :

100 Lots de...	$100, soit.....	$50,000
100 Lots de...	$200, ...	20,000
100 Lots de:	$300, ...	30,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$100, soit.....	$99,900
999 Lots de	$100, ...	99,900
2,134 Lots se montant à ...		$1,054,900

On demande des agents partout.

Pour les prix à payer par les Clubs, et pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser en consultant. Votre lettre sera traitée discrètement et la signature inviolable. On n'aura pas un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou chèque de New York, dans des lettres enregistrées. Mandats courants par l'Express.

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées ordonnant de l'argent à la

New Orleans National Bank,

New Orleans La.

RAPPELEZ VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les chefs, honnêtes et bien connus, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Prenez-vous donc des contrefaçons et des pièces mensonges.

Souvenez-vous que la compagnie est la seule qui ait jamais payé un lot gagnant. Tout billon est remboursé si il ne sort pas un lot. Tout billet est remboursé si il ne sort pas un lot. Tout billet est remboursé si il ne sort pas un lot. Tout billet est remboursé si il ne sort pas un lot.

Grand Tirage Mensuel,

CAP

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bonne occasion pour un placement avantageux.

Vente par le shérif d'une des plus belles propriétés de choix offerte cette saison

Vente de la propriété améliorée de valeur formant l'encoignure N. W. des rues St-Charles et Jackson; maintenant et depuis nombre d'années occupée par Chas Ballejo comme une épicerie de première classe et bien achalandée.

Leopold Weil vs Mme Vve Delphine Phillipe et A. V. Philipe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 29,130—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir :

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Isle bornée par les rues Baronne (anciennement Bacchus), Thalia, Dryades et Melpomène, désigné par le No dix, sur un plan dressé par Jacques Foucher, le 16 mars 1848, copie au bureau de J. K Beard, expert, publié en cette ville, comme plan No 33 : la dite lot mesure trente pieds de face sur la dite rue Baronne, trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Thalia sur cent vingt sept pieds dix pouces de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits y appartenant.

Pour être vendu ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits y appartenant, et dépendant ou pouvant être légalement réputés en dépendre, situé dans le Second District de cette ville, bornés par les rues Nie Aune, Miro, Orléans et Galvez, d'après un plan dressé par A. Claiming, le 15 février 1859, déposé chez Pilié, notaire public Lacoste, ancien notaire, en cette ville, le dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Aune, la même largeur derrière et de cent dix-neuf pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout mesure anglaise.

Pour être vendu ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, voies et avantages qui en dépendent. Les dites bâtisses et améliorations consistent en deux maisons à loyer, portant les Nos 2 et 4 rue Nie Aune.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur et traites sur les locataires, avec intérêt à 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'au paiement. Les acquéreurs devront assurer contre les risques de feu, et faire un dépôt de 10 pour cent en garantie de leurs offres. Les frais de l'acquérir aux frais de l'acquéreur.

Le shérif se réserve le droit de retirer la propriété de la vente, ou de la vendre en bloc, si les offres ne sont pas satisfaisantes.

Le shérif donnera un acte de vente en la forme ordinaire.

Mise à prix de chaque lot, $1,000.

Les enchères seront reçues à partir de 10 heures du matin jusqu'à 3 heures de l'après-midi.

Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.

28 jan—28 fév 4 11 19 25—mars 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil d'une propriété améliorée de choix, connue comme le No 279, rue Thalie, entre Baronne et Dryades.

Samuel Weil vs. Ferdinand Caspar.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,139—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir :

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Isle bornée par les rues Baronne (anciennement Bacchus), Thalia, Dryades et Melpomène, désigné par le No dix, sur un plan dressé par Jacques Foucher, le 16 mars 1848, copie au bureau de J. K Beard, expert, publié en cette ville, comme plan No 33 : la dite lot mesure trente pieds de face sur la dite rue Baronne, trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Thalia sur cent vingt sept pieds dix pouces de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits y appartenant.

Pour être vendu ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits y appartenant, et dépendant ou pouvant être légalement réputés en dépendre, situé dans le Second District de cette ville, bornés par les rues Nie Aune, Miro, Orléans et Galvez, d'après un plan dressé par A. Claiming, le 15 février 1859, déposé chez Pilié, notaire public Lacoste, ancien notaire, en cette ville, le dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Aune, la même largeur derrière et de cent dix-neuf pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout mesure anglaise.

Une portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Premier District, dans l'Isle bornée par les rues Ursulines, Conti, Prieur et Johnson, mesurant cinquante un pieds cinq pouces de face à la rue Ursulines, sur une profondeur entre lignes parallèles, de deux cent dix pieds neuf pouces; le tout mesurant la dite portion de terre ainsi bornée et ainsi qu'elle est actuellement clôturée, la dite portion de terre étant la propriété maintenant ou anciennement appartenant à W. C. Griffon et autres propriétés de la succession de H. Griffon, et sur le côté vers la rue Johnson par la dite propriété Pouilvert et autres propriétés de la succession de H. Griffon, et sur le côté vers la rue Prieur par une portion de la dite propriété appartenant à M. Blahmre, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir :

Un certain lot de terre, situé et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'Isle bornée par les rues Prieure, Dauphine, St-André et Johnson, et connu comme le No 3 de la subdivision du lot No Dix-huit par un plan par Ferguson arpenteur, daté le 7 janvier 1858 et déposé au bureau de J. F. Coffey, notaire, comme plan No 31, le dit lot formant le coin des rues Prieure et Liberté et mesure trente pieds de face à la rue Prieure sur une profondeur de cent cinquante pieds de face à la rue Liberté de cent pieds, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont élevées, ainsi que les droits, voies et privilèges y appartenant.

Etant le même lot de terre que la défenderesse a acquis par achat de John Albert Fitzpatrick d'après un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire, daté le 11 juillet 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.

31 janv—31—fév 3 10 17 24—mars 3 8

Etat de la Louisiane vs Samuel S. Camig et Nicholas Arthure.

Cour Criminelle du District pour la paroisse d'Orléans—No 11,570.

EN VERTU d'un writ de fieri facias, à moi adressé par la Cour Criminelle du District, Section B, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 8 mars 1890, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir :

Certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'île et bornés par les rues Esmarta, Alexandre, Ste-Ursule et Robertson, désignés par les numéros un, deux, trois quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf et vingt, sur un autre plan passé pardevant John G. Eu-tis, notaire, le 12 avril 1886. Titres enregistrés au bureau des transferts livre 123, folio 514.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

27 janv—fév. 3, 10, 17 24—mars 1.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée connue comme le No 372 rue St-Charles.

H. Legendre & Co. vs Jacob Myers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 29,038—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 1er mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir :

Un certain lot de terre situé dans le 1er district de cette ville, dans l'Isle bornée par les rues Thalie, Naiades (maintenant St Charles,) Malpomène et Prytanie, connus communément sous le nom de "Hot Regbers." Les dits lots sont désignés par les Nos 3 et 4 sur un plan numéroté 21 dans le livre des plans de C. B. Schlegel, ancien notaire de cette ville. Ils se touchent et mesurent chacun 25 pieds 7 pouces de face à la rue St-Charles (autrefois Naiades,) sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout en mesure américaine.

Avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, voies et avantages qui en dépendent. Les dites bâtisses et améliorations consistent en No 372 rue St-Charles. Aussi une installations de gaz et autres qui sont dans la maison. Cette propriété a été achetée par la défenderesse de Patrick Irvin suivant acte passé pardevant Jos. R. Legier, notaire de cette ville, le 26 juin 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

27 jan—27—fév 3 10 17 24—mars 1

Succession de Akiba Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,263— Division C. Attendu que Mme Vve Akiba Levy a présenté sa requête tendante à l'effet d'obtenir des lettres de curatrice dans la succession de feu Akiba Levy, décédé, intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
13fév—13 17 20. Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 29,164—Division A—John R. Lallande vs ses biens de l'insolvable John B. Lallande—Attendu que la requête des créanciers soit acceptée, qu'une réunion des créanciers soit tenue pardevant Andrew Hero Jr, notaire, le LUNDI 3 mars 1890, à 11 heures A. M., au No 17 Commercial Place, en cette ville, pour élire un syndic, voter sur la décharge ainsi que pour agir sur l'actif réalisé et à consulter des affaires comme la jugement convenable dans leur reconnaissance. A tout ce, que le D. R. Challenger, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que dans l'inservalle toutes poursuites contre la personne ou la propriété de l'insolvable soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1890.

Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.

A vrai copie: JOS. R. LEGIER, Député Greffier.

28 jan—27 fév 3 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur dans le Sixième District.

Succession de Mary Ann Duggan, femme de Paul J. Christian.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 15,508—En vertu d'un writ de fieri facias emire Paul J. Christian et en faveur de Marie Louise Christian, femme de E. Bahmare, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Isle bornée par les rues Tchoupitoulas, (anciennement Levée), Calliope, Annunciation et Perrier, et connu comme étant le Parc Audition, le dit morceau ou portion de terre formé de cinq arpents Anneciati n et la ligne de la dite expédition Boulevard et mesure soixante-douze (72) pieds de front sur la dite Exposition Boulevard et ligne du Parc Audubon sur une profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Annunciation de trois cent quatre-vingt-sept (387) pieds.

Etant la même propriété acquise par le défendeur par achat de la veuve et les héritiers de feu Joseph Pilié, suivant un acte passé pardevant Jules Fabi, notaire public, en cette ville le 27 février 1879.

Titre enregistré au Bureau des Aliénations dans le livre 110, folio 726.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

3 fév—3 10 17 24—mars 3 8

PAR LE CONSTABLE.

Eugene Dupre vs Wm Schreiber.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUvelle Orléans. No 17,378—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je vendrai à l'encan, le LUNDI, 24 février 1890, à midi, sur les lieux à l'encoignure de rue Johnson et Magazine, la propriété ci après décrite, à savoir :

Le contenu d'une cafe située à l'encoignure des rues St. Andrew et Magazine, consistant en comptoirs, étagères, miroirs, liqueurs, verres, etc., d'après un inventaire enregistrée en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

5 fév—5 12 19 26—5 8 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mutual Loan and Building Company vs Jean Fournier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 28,427—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 1er mars 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir :

Un certain lot de terre, situé dans le 1er district de cette ville, dans l'Isle bornée par les rues Thalie, Naiades (maintenant St Charles,) Malpomène et Prytanie, connus communément sous le nom de "Hot Regbers." Les dits lots sont désignés par les Nos 3 et 4 sur un plan numéroté 21 dans le livre des plans de C. B. Schlegel, ancien notaire de cette ville. Ils se touchent et mesurent chacun 25 pieds 7 pouces de face à la rue St-Charles (autrefois Naiades,) sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout en mesure américaine.

Avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, voies et avantages qui en dépendent. Les dites bâtisses et améliorations consistent en No 372 rue St-Charles. Aussi une installations de gaz et autres qui sont dans la maison. Cette propriété a été achetée par la défenderesse de Patrick Irvin suivant acte passé pardevant Jos. R. Legier, notaire de cette ville, le 26 juin 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

27 jan—27—fév 3 10 17 24—mars 1

Succession de Akiba Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,263— Division C. Attendu que Mme Vve Akiba Levy a présenté sa requête tendante à l'effet d'obtenir des lettres de curatrice dans la succession de feu Akiba Levy, décédé, intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
13fév—13 17 20. Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 29,164—Division A—John R. Lallande vs ses biens de l'insolvable John B. Lallande—Attendu que la requête des créanciers soit acceptée, qu'une réunion des créanciers soit tenue pardevant Andrew Hero Jr, notaire, le LUNDI 3 mars 1890, à 11 heures A. M., au No 17 Commercial Place, en cette ville, pour élire un syndic, voter sur la décharge ainsi que pour agir sur l'actif réalisé et à consulter des affaires comme la jugement convenable dans leur reconnaissance. A tout ce, que le D. R. Challenger, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que dans l'inservalle toutes poursuites contre la personne ou la propriété de l'insolvable soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1890.

Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.

A vrai copie: JOS. R. LEGIER, Député Greffier.

28 jan—27 fév 3 mars

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. V. GOURDAIN.

La résidence et emplacement de commerce, à un lot de l'Esplanade, pour cause de départ.

J. V. GOURDAIN, encanteur, office No 86 Bienville, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles.—La désirable propriété appartenant à Mme Margaret Pickett, située sur les deux côtés de la rue Gravier, coin nord des rues Royale et Hôpital, sur les dimensions du terrain, voir le plan exposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant ou plus; la portion à crédit à un et deux ans, portant 8 0/0 d'intérêts, du jour de l'adjudication; l'acte de vente devant Jules F. Mansur, notaire, aux frais de l'acquéreur avec toutes les clauses usuelles et pénales en pareille vente; l'acquéreur devra transférer au vendeur une police d'assurance suffisante et solvable pour lui garantir la portion à crédit, plus assumer les taxes de 1890.

Dix pour cent exigible au moment de l'adjudication.

19 fév—19,22,23,25—mars 1,4,8

PAR A. BRIGNONI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chance pour les Lattiers.

Propriété vacante dans le Troisième District à l'encan.

Succession de Sebastian Pable.

No 26,422.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR A. BRIGNONI, encanteur—Bureau, 38 rue Carondelet—Le SAMEDI, 8 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles en vertu d'un ordre de l'Honorable Juge Pred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, signé le 23 janvier 1890.

Il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci-après, à savoir : 1° Quatorze lots de terre dans le faubourg Washington, troisième district de cette ville, mesurant 28 pieds 6 pouces de face sur 117 pieds de profondeur et 6 pouces de profondeur et de face à la rue Carondelet et autre lignes parallèles, solidement pavé, et arrangés en gazon, ornés magnifiquement ombragées, avec des magnolias, orangers, figuiers, grenadiers, pruniers japonais et autres arbres en rapport à ce genre de plantes et fleurs variés. Les avenues Washington et St-Charles sont admirablement pavées et bien aménagées. On ne peut trouver un site plus désirable comme résidence. Il y a amplement de terrain pour des améliorations additionnelles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt, et toutes les clauses usuelles de garantie ; un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis.

Acte de vente passé pardevant Fred. Nengel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

15fév—15 22—mars 1 8 15 22

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVIL le de District pour la paroisse d'Orléans. Je certifie par le présent que le 13me jour de janvier 1890. Jugement a été rendu dans cette Cour, dans l'affaire suivante dans les mots et chiffres comme suit, à savoir—

Interdiction de Henry J. Francke—No 28,181—Division D.—Cette affaire a été jugée aujourd'hui. Jos. R. C. Wade, avocat pour le plaignant, E. M. Whittemore, avocat pour le défendeur. Après avoir entendu les plaidoiries, les témoignages et les preuves, et pour les raisons verbalement assignées par la cour : la loi et les témoignages étant en faveur du pétitionnaire;

Il est ordonné, adjugé et décrété que le dit jugement déclarant le dit Henry J. Francke aliéné et étre incapable et prendre soin de sa personne et de sa propriété et que par conséquent il soit et est par le présent interdit pour toutes fins et moyens. Il est de plus ordonné et décrété que les avocats, pour les raisons verbalement assignées par le R. M. Oliphant, experts médicaux, soient fixés à trente-cinq dollars chaque et que les dits experts médicaux soient aussi fixés à trente-cinq dollars chacun et que les dits honoraires de E. T. Whitemore, avocat de défendeur, soient fixés à trente-cinq dollars et que les dits honoraires soient taxés comme frais dans cette affaire et que les frais soient payés par le défendeur.

Jugement rendu le 13 janvier 1890.

Jugement signé le 17 janvier 1890.

(Signé) H. H. RIGHTOR, Juge.

Les soussignés donnent par les présentes avis que le présent jugement a été rendu et signé le 17 janvier 1890 par l'Honorable Juge H. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

(Signé) E. A. LUMINAIS, Greffier.

(Signé) E. T. WHITEMORE, Avocat de défendeur.

(Signé) J. R. C. WADE, Avocat de plaignant.

17 fév—17 24—mars 3

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, PAUL & DENIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour Effectuer un Partage.

Propriété Améliorés de Choix

RUE GRAVIER, PRÈS CLAIBORNE.

In re Mme Margaret Pickett, veuve de Daniel Driscoll, et al.

No 26,953.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR MACON, PAUL & DENIS.—Albert Paul, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet.—SAMEDI, 1er mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement rendu le 15 janvier 1890 et signé le 17 janvier 1890 par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, Dossier No 26,953, dans l'affaire de Mme Margaret Pickett, veuve de Daniel Driscoll vers, A. D. Driscoll et als., il sera vendu à l'encan, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Isle bornée par les rues Commune, Clara, Gravier et Magazine, désigné par le No 6 sur un plan dressé par C. A. Hagnin, ingénieur civil, conformément au dit plan le lot mesure 28 pieds 3 pouces et 3 lignes de face à la rue Gravier sur une profondeur de 136 pieds 2 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles. Les améliorations sont connues comme étant le No 407 rue Commune. Cette propriété est en bon état et consistent en une jolie et confortable résidence en bois subdivisée en deux étages, contenant huit chambres, galerie de devant et de côté, une bonne maison en bois à un étage (3 chambres) dans le fond, 2 cuves, la cour en partie pavée, etc., etc., un bon placement d'argent, et commandera toujours un bon loyer.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit ou bill garantis par hypothèque, etc., sur la propriété portant intérêt à raison de 8 pour cent jusqu'à parfait paiement final, ensemble avec toutes les clauses usuelles de garantie.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant John Bendernagel, notaire. Un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

17 janv—17 25—1 8 15 22 fév—1 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans Premier District, près du Marché Claiborne.

Succession de George Baimeatherer.

No 27,526.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR MACON, PAUL & DENIS.—Bureau, No 10 rue Carondelet.—SAMEDI, 8 mars 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Juge H. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 27 janvier 1890, il sera vendu à l'encan, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Isle bornée par les rues Claiborne, Bagatelle, Marais et Gravier, désigné